

[https://www.pressegauche.org/Rarete-de-main-d-oeuvre-en-sante-et-services-sociaux-Un-probleme-structur
el-qu](https://www.pressegauche.org/Rarete-de-main-d-oeuvre-en-sante-et-services-sociaux-Un-probleme-structur-el-qu)



Rareté de main-d'oeuvre en santé et services sociaux - Un problème structurel qu'il faut régler (FSSS-CSN)



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 7 mai 2020 - Pour la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), l'annonce d'une prime temporaire à une partie du personnel du réseau révèle à quel point le sous-financement des services a mis à mal notre système public de la santé et des services sociaux. La FSSS-CSN invite le gouvernement à concentrer les énergies à la recherche de solutions durables et permanentes.

« Cela fait des années que nous nous battons pour améliorer les salaires ainsi que les conditions de travail et de pratique dans le réseau, explique le président de la FSSS-CSN, Jeff Begley. C'est clair qu'avec des salaires beaucoup trop bas, les établissements ont de la misère à attirer et à retenir du personnel. Si l'actuelle pandémie révèle ces difficultés au grand jour, ce serait une grave erreur de penser qu'elles disparaîtront avec le coronavirus ; c'était le cas bien avant l'état d'urgence. Par ailleurs, il faudra aussi s'attaquer aux conditions de travail, tant en termes de charge de travail que de prévention en santé et sécurité du travail. Or, nous sommes aux tables de négociation actuellement. C'est le temps de trouver des solutions durables, mais on nous offre actuellement des miettes pour les salaires et très peu de perspectives quant à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel. »

Une prime imprécise

Ne disposant que des informations données par le premier ministre François Legault en point de presse aujourd'hui, la FSSS-CSN n'est pas en mesure à ce moment-ci d'analyser adéquatement toutes les implications de cette annonce. Il semble qu'elle ne visera qu'une partie des travailleuses et travailleurs à risque de contracter la COVID-19 dans le réseau public. De plus, une partie de la prime ne s'appliquera que pour la région métropolitaine.

En ce qui concerne les centres d'hébergement privés et les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), la FSSS-CSN fera les suivis avec les employeurs pour s'assurer que le personnel ait accès à cette prime. La FSSS-CSN déplore de plus que la prime laisse plusieurs secteurs dans l'oubli : le secteur préhospitalier, les services de garde éducatifs, les institutions religieuses et les organismes communautaires.

Personnel à temps plein

La FSSS-CSN travaille depuis longtemps à la recherche de solutions pour favoriser l'occupation de poste à temps plein dans le réseau public. Cependant, une partie de la solution se trouve dans les établissements qui refusent souvent de créer des postes intéressants à temps plein. Si elle partage l'objectif du gouvernement, la FSSS-CSN prévient qu'on risque ainsi de déplacer le problème vers d'autres services qui connaissent aussi des difficultés de main-d'oeuvre où le personnel n'est pas visé par la prime.

Rehausser les mesures de protection

Pour parvenir à attirer et retenir le personnel durant la pandémie, il faut certainement des solutions du côté salarial, mais il faut aussi s'intéresser aux équipements de protection individuelle. Depuis des semaines, la FSSS-CSN demande au gouvernement de rehausser les mesures de protection dans les CHSLD, les soins à domicile et les résidences privées pour aînés.

« À voir la quantité de travailleuses et travailleurs infectés, c'est certain que les mesures de protection sont

insuffisantes. Bien des gens viendraient donner un coup de main, mais veulent être protégés pour le faire. Non seulement l'accès aux équipements est à géométrie variable, mais le gouvernement refuse toujours de rehausser les mesures de protection. Il faut agir rapidement là-dessus ! », poursuit Jeff Begley.

Pour des solutions durables

« Nous attendons depuis une dizaine de jours la réponse du gouvernement à une réponse fort simple : quelle est son évaluation actuelle de la valeur de l'emploi d'une préposée aux bénéficiaires ou d'une auxiliaire aux services de santé et sociaux, poursuit Jeff Begley. Nous avons joué cartes sur table : nous considérons que ces travailleuses devraient recevoir un salaire de 25,27 \$ au sommet de leur échelle salariale. Qu'en pense le gouvernement ? Ces dossiers d'équité salariale traînent depuis 2010 et 2015. Si les gouvernements n'avaient pas balayé ce dossier sous le tapis ; s'ils avaient accepté de négocier des augmentations de salaire réalistes dans le passé plutôt que nous imposer des mesures d'austérité, on peut penser que nous serions en bien meilleure posture aujourd'hui pour faire face à la pandémie ».